

Déclaration du Niger à la 113^{ème} session du Conseil de l'OIM

Genève, le 30 novembre 2022

Point 12 : Débat général

Monsieur le Président,

Je voudrais d'abord vous féliciter pour votre élection à la présidence du Bureau du Conseil ainsi que les autres membres, et vous présenter nos vœux de succès dans l'accomplissement de votre mandat.

Je voudrais également féliciter les délégations du Costa Rica et du Mexique, ayant successivement assuré la présidence du Conseil, ainsi que les autres membres du Bureau sortant, pour l'excellent travail accompli durant leur mandat.

Ma délégation prend note du rapport du Directeur Général et voudrait particulièrement le féliciter ainsi que le personnel de l'OIM, au siège et sur le terrain, pour leur engagement constant dans la gestion des migrations.

Monsieur le Président,

Le Niger s'est engagé à faire de la migration un atout pour le développement, à travers la mise en place d'un dispositif qui prend en compte tous ses aspects.

Cette volonté s'est traduite d'abord par la signature du Pacte Mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières, lui conférant une place parmi les pays champions en Afrique pour la mise en œuvre du Pacte.

Dans cette optique, le Niger s'est doté d'une politique nationale de la migration 2020-2035, en vue de contribuer durablement à l'amélioration des conditions de vie des migrants et communautés hôtes.

Cette politique met particulièrement l'accent sur la contribution de la migration au développement économique, social et culturel, le renforcement et la valorisation du capital humain, ainsi que le développement du secteur privé.

Aussi, en tant que pays de départ, d'accueil et de transit de migrants, le Niger prend en compte la question de la protection et de l'assistance aux migrants et aux réfugiés dans sa politique nationale de migration, ainsi que celle de leur autonomisation et de leur retour sain et sauf au berceau, sur une base volontaire.

C'est ainsi qu'il déploie des efforts considérables pour préserver les droits et les besoins des migrants présents sur son territoire, en leur garantissant un accès égal à l'éducation, à la santé, au travail décent, aux moyens de subsistance et à la protection sociale, entre autres.

Monsieur le Président,

En dépit cependant de cet environnement institutionnel et juridique très favorable, le Niger fait face à d'innombrables défis en matière de gestion des migrations, notamment l'insécurité, et les défis liés aux changements climatiques et à l'extrême pauvreté, aggravés par le trafic illicite des migrants et la traite des personnes.

Face à cette situation, le gouvernement a adopté un plan national de développement économique et social (PDES) 2022-2026, qui vise à améliorer significativement les conditions de vie des populations et à mettre en œuvre les priorités du Président de la République SEM Mohamed BAZOUM, articulées autour de la lutte contre le terrorisme, l'éducation pour tous, la résilience et l'adaptation aux changements climatiques et j'en passe.

Plus précisément, l'Etat s'attelle à favoriser :

- le développement accéléré du capital humain, à travers principalement l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation ; l'adéquation de l'offre de formation aux besoins du marché de l'emploi;
- la résilience face aux chocs climatiques et sécuritaires, notamment par la prévention des risques de tous ordres, la couverture sociale, l'adaptation au changement climatique et la gestion des catastrophes.

Dans cette optique, une Table Ronde sera organisée à Paris du 05 au 06 décembre 2022 en vue de mobiliser les ressources nécessaires au financement du Plan en question, et dont nous remercions d'ailleurs le DG de l'OIM pour sa participation annoncée.

Pour conclure, ma délégation réitère la gratitude du gouvernement nigérien à l'OIM pour tous ses appuis au Niger et l'assure de sa disponibilité à poursuivre ce partenariat, tout en lançant un appel pressant à tous les acteurs pour un accroissement de leurs appuis à cette Organisation, en proie à de nouveaux défis.

Je vous remercie